

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2018

---

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1460

présenté par  
Mme Avia

-----

### ARTICLE 25 BIS A

Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

« 1° L'article L. 611-1 est ainsi rédigé : ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel et de cohérence.